



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

CHAMPIONNATS NATIONAUX –

TOUS ENSEMBLE EN N3, PERSONNE EN N2, RETOUR DU DERBY...

GROUPE K

AIN SUD FOOT
AS SAINT-ÉTIENNE 2
AS SAINT-PRIEST
CHAMBÉRY SAVOIE FOOT
CHASSIEU DÉCINES FC
CLERMONT FOOT 63 2
FC ESPALY
FC LIMONEST D. ST-DIDIER
FC VAULX-EN-VELIN
HAUTS LYONNAIS
LYON LA DUCHÈRE
OLYMPIQUE LYONNAIS 2
OLYMPIQUE VALENCE
US FEURS

Les aficionados de football amateur « haut niveau » du Rhône ne vont pas s'ennuyer la saison prochaine en Nationale 3. En effet, les très attendues poules sont tombées la semaine dernière et comme on pouvait s'y attendre, l'une d'entre-elle concentrera les sept formations rhodaniennes à ce niveau, soit la moitié du contingent de la poule K.

A savoir l'AS Saint-Priest (relégué), l'OL B (relégué), Lyon la Duchère (relégué), le FC Limonest-Dardilly Saint-Didier, Hauts-Lyonnais, le FC Vaulx et le Chassieu-Décines FC (promu). Sachant qu'il n'y aura aucune formation rhodanienne en N2. Une première depuis très longtemps au quatrième niveau national.

A noter, le retour d'une rencontre qui devrait aussi attirer les foules... le derby entre l'OL et l'AS Saint-Etienne. Mais celui des réserves.

Rendez-vous 27 août pour le début des hostilités.

Denis DUPONT



FERMETURE DU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE

Du lundi 24 juillet 2023 au mercredi 16 août 2023 à 9 h 00

Reprise des permanences des commissions
le lundi 21 août 2023 à partir de 14 h 00





PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juillet 2023

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°3

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues. Pour des questions de simplicité, il a été demandé à tous les Clubs le 14 avril 2023 de consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 28 avril 2023.

Un délai supplémentaire leur a été accordé jusqu'au 22 mai 2023.

Les Clubs ci-dessous n'ont toujours pas réglé et sont donc suspendus de toutes compétitions jusqu'à régularisation (application du forfait - match perdu). Les demandes de licences sont également bloquées

| | | |
|-----------------------|--------|---------------------------------|
| <u>Clubs Libres</u> : | 552404 | CONFLUENCE |
| <u>Clubs Futsal</u> : | 580583 | MIRIBEL FOOT |
| | 581559 | AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN |

➡ RELEVES N°4 SOLDE COMPTE 202/2023

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues.

Pour des questions de simplicité nous avons décidé de vous demander de **consulter l'état de votre compte sur Footclubs au 30/06/23 (attention, bien se positionner sur la saison 2022/2023) et de régler le montant indiqué au plus tard le 20 juillet 2023 afin de solder la saison. A cette date, tous les Clubs devront donc être à jour de règlement auprès du District de Lyon et du Rhône de Football sous peine de sanction.**

Pour les Clubs qui ont adhéré au prélèvement automatique, un prélèvement sera fait en date du 20 juillet 2023 du montant de votre compte disponible sur Footclubs au 30/06/23.

COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juillet 2023

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Farid BEN FARAH - Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ – Noé TEDIM DA SILVA RIOS - Virginie LA-GRANGE

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06.78.73.69.47

➡ INSCRIPTIONS SAISON 2023/2024

Coupe DLR – U15 / U17 / U20 / Féminines / Séniors

Equipes ayant participé à la saison 2022/2023 : Une pré-inscription systématique dans chacune des catégories des équipes ayant participé aux coupes DLR a été mise en place nécessitant uniquement de valider la case "Accord" pour participer à cette nouvelle saison. Si l'équipe ainsi pré-inscrite ne souhaite pas repartir dans l'une des catégories de coupe DLR, il faudra bien cocher la case "refus".



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

Equipes n'ayant pas participé à la saison 2022/2023 : Une inscription sur Footclubs (créer nouvel engagement) est absolument nécessaire pour chacune des catégories souhaitées !

| | | |
|--------------------------------------|-----------------|-------------------|
| Dates limites d'inscription : | U15 / U17 / U20 | 17 septembre 2023 |
| | Séniors | 03 septembre 2023 |
| | Féminines | 01 octobre 2023 |

Coupe DLR – Vétérans : Une inscription sur Footclubs (créer nouvel engagement) est absolument nécessaire pour toutes les équipes vétérans désirant s'engager.

Date limite d'inscription : Vétérans 22 octobre 2023

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03

statut-arbitrage@lyon-rhone.ff.fr

Réunion du 19 juillet 2023

Présent(s) : Christophe MORCILLO

Consultant : Jean-Claude LEFRANC

➡ RENOUVELLEMENT LICENCES ARBITRES

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs l'article 26 du Statut de l'Arbitrage qui fixe la **date limite de renouvellement des licences arbitres au 31 août 2023.**

Passée cette date, les arbitres ne couvrent plus leur club au titre de leurs obligations et sont donc non représentatifs dudit club.

La Commission invite donc les clubs qui n'ont pas encore effectué la saisie des licences des arbitres qui les représentent à le faire dans les plus brefs délais.

➡ MUTATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les clubs pouvant bénéficier de mutations supplémentaires pour la saison 2023-2024, désignés au PV n°606 du 22 juin 2023, ont jusqu'au 31 août pour exprimer ce besoin à la Commission du Statut de l'arbitrage (par courriel à statut-arbitrage@lyon-rhone.ff.fr ou par courrier au DLR) en précisant la ou les équipes bénéficiant de ce(s) mutation(s) supplémentaire(s).

En complément au PV n° 606, le club de l'**AS BRIGNAIS (n°512067)** bénéficie également d'un droit à mutation supplémentaire.

A ce jour, voici un point des clubs ayant exprimé leur besoin et ceux dont la réponse est toujours en attente :

| N° AFFILIATION | NOM DU CLUB | DROIT A MUTATION(S) SUPPLEMENTAIRE(S) | EQUIPE(S) BENEFICIANT DE (S) MUTATION(S) SUPPLEMENTAIRE(S) |
|----------------|----------------------|--|--|
| 504228 | FC DE FONTAINES | 1 | U15 D3 |
| 504416 | ENT S CHARLY F | 1 | |
| 504739 | FEYZIN C BELLE ET | 2 | |
| 504801 | FC BULLY | 1 | |
| 512067 | AS BRIGNAIS | 1 | SENIORS 1 |
| 515453 | AS ECULLY F | 1 | U15 D2 |
| 516402 | LYON CROIX ROUSSE FC | 2 | |
| 516822 | CS OZON | 2 | |
| 517825 | O DE RILLIEUX | 1 | |



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

| | | | |
|--------|--------------------------------|---|---|
| 522795 | FC TERNAY | 1 | SENIORS 1 |
| 523565 | EVEIL DE LYON | 1 | |
| 523647 | EL S DE GLEIZE | 1 | SENIORS 1 |
| 523654 | FC STE FOY LES LYON | 1 | U17 D1 |
| 524491 | US OUEST LYONNAIS VAUGNERAY | 1 | |
| 525631 | AM LAIQ MIONS | 2 | <i>En attente de précisions complémentaires</i> |
| 529291 | US VAULX EN VELIN | 1 | |
| 533363 | ES SAINT PRIEST | 1 | |
| 548812 | FC SEVENNE | 1 | |
| 551384 | BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS | 1 | SENIORS 1 |
| 553724 | HAUTE BREVENNE FOOTBALL | 1 | <i>En attente de précisions complémentaires</i> |
| 561132 | SAONE MONT D'OR FC | 1 | |
| 581322 | FC SUD OUEST 69 | 1 | |
| 582743 | FC LAMURE POULE | 2 | |

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, fax ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du District de Lyon et du Rhône, devant la Commission d'appel du DLR dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.

COURRIERS / COURRIELS RECUS

Demande de mutation d'arbitre de M. BELAID Faouzi (licence n° 2520350612) en date du 2 juillet 2023 : la Commission prend note de la démission de M. BELAID du club du FC VENISSIEUX et met le dossier de demande de mutation en instruction.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13

arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juillet 2023**Présents :** CTDA : Jean Claude LEFRANC

CARNET NOIR

Le papa de nos collègues arbitres, Sami et Fehmi CHAOUCH vient de nous quitter. Il était une figure bien connue aux bords des terrains de notre District pour avoir tant et tant suivi ses deux gones sifflets en mains. Aussi, dans ces moments douloureux pour les fidèles serviteurs de notre arbitrage rhodanien et leur enfant et neveu (jeunes arbitres depuis cette saison), nous leur présentons nos sincères condoléances et les assurons de notre affectueux soutien dans cette épreuve.

PREAMBULE

Formations initiales d'arbitres :**Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :**<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres>



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

➡ CARNET DE JOIES

La CRA vient de publier les résultats de l'examen théorique de Ligue du 24 juin dernier.

Notre Commission est heureuse de saluer la performance de nos 10 candidats (sur 11) déclarés admis soit un taux de réussite de 91%. Elle tient à remercier tous les formateurs ayant assuré toutes les séances préparatoires à cette brillante réussite.

Aussi, nous adressons nos plus vives félicitations aux candidats suivants :

- Candidats Seniors R3 (5) : Seyyid Enès AYDOGMUS, Hugo BRAYARD, Antoine DUBOIS, Hakim KADDOUR, Samy TAULEGNE

- Candidat Arbitre- Assistant R3 (1) : Cédric MEAUDRE (classé largement 1er toutes catégories confondues !)

- Candidats Jeunes Arbitres de Ligue (4) : Ema BEKHA, Ilian ANTONIALI, Mattéo FENECH, Anthony THION

Tous nos encouragements accompagnent ces candidats pour les épreuves pratiques en les invitant à profiter de la pause estivale pour se préparer dans de bonnes conditions à cette deuxième partie afin de voir leurs efforts récompensés par un écusson de ligue.

Enfin, nous avons une pensée amicale pour notre collègue Nordine TAGHZAoui en l'invitant à poursuivre ses efforts pour franchir cette étape de l'examen théorique.

➡ DECISIONS

Les arbitres suivants ont été affectés « STAGE FIA A SUIVRE » suite a divers manquements au cours de la saison 22/23. Ils sont invités à suivre un stage FIA pour pouvoir reprendre l'arbitrage (inscription sur site LauraFoot) :

EFE Halim (SO PONT DE CHERUY) ; MESSAOUDI Ymed (MUROISE FOOT) ; ABDOU Ishaka (FC ST CYR AU MONT D'OR) ; DAG Laure (INDEPENDANT) ; BOURAOUI Nassim (AS ST PRIEST) ; BOURAOUI Nour (US VAULX VELIN) ; JABEUR Haris (FC VAULX EN VELIN) ; KLEIN Philippe (OL VAULX VELIN) ; BENGORINE Sabri (OL BELLEROUCHE).

Les arbitres suivants ayant été affectés « REPRISE SOUS CONDITIONS » sont convoqués le lundi 4 septembre à 19H00 au siège du district :

YACOUBI Ilias (FC GERLAND) ; TABET Yanis (AS ST PRIEST) ; LABIDI Abdel Malek (ASVEL) ; IBRAHIM Faoud (FC VAULX EN VELIN) ; SOUID Camil (MUROISE FOOT) ; MESSALTI Mohamed Yacine (VENISSIEUX FC) ; HADJ HAMAD Jihane (VENISSIEUX FC) ; KENEME Aminata (FC VAULX EN VELIN) ; FROUH Rayane (US MEYZIEU) ; OUAZAR Ambre (OLYMPIQUE LYONNAIS).

Les arbitres suivants ayant été affectés « REPRISE SOUS CONDITIONS » sont convoqués le lundi 4 septembre à 20H00 au siège du district :

TOUHTOUH Khalil (FC FRANCHEVILLE) ; BELLAL Saifi (ASUL) ; KANDY Younes (FC LYON) ; GUEDRIA Ahmed (FC MONT BROUILLY) ; EL MAAROUI Billal (AS BRON GRAND LYON) ; BRAHMI Gregory (US MILLERY VOURLES) ; KUENZAMBI ENDOUGOU Bryan (ES GENAS) ; MEDJDOUB Ali (RC BELIGNY) ; LABCHIRI Youssef (VENISSIEUX FC) ; DIDIER Clément (US FORMANS) ; MUSTAFA Endi (FEYZIN CBE).

➡ RETOUR DES DOSSIERS MEDICAUX ET ADMINISTRATIFS RENOUVELLEMENT DES LICENCES ARBITRES

Les arbitres retardataires dans leur démarche du renouvellement de leur dossier sont invités à retourner dans les meilleurs délais les éléments demandés : dossier médical arbitre (DMA), fiche de renseignement, charte déontologique, droit à l'image et frais de dossier.

De plus, il ne faut pas oublier de prendre contact avec son club pour le renouvellement de sa licence dorénavant totalement dématérialisée laquelle doit être saisie avant le délai immuable et incontournable au 31 août 2023_(si cette démarche n'a pas encore été effectuée).



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

➡ AGENDA

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023 :

Assemblée Générale des Jeunes Arbitres – Lieu : Siège DLR – Tests physiques matin à Tola Vologe -
Convocations des arbitres à venir

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023 :

Assemblée Générale des Arbitres Séniors – Lieu : Saint Martin en Haut – Tests physiques le matin –
Convocations des arbitres à venir

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023 :

Stage observateurs Seniors (9h00 / 18h00) - siège du DLR
Stage observateurs JAD U17 et détecteurs JAD U15 (9h00/18h00)
Convocations des arbitres à venir

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023 :

Assemblée Générale Arbitres DLR Futsal – siège DLR + tests physiques – Lieu : à préciser
Convocations des arbitres à venir

➡ INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,

Ayez toujours le réflexe : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Cotisation UNAF Saison 2023/2024

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres

Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône (<https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>)

Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes moins de 23 ans)

46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez **Guillaume LIONNET** au **06.15.34.70.50** ou **Sahbi CHEKIR** au **06.73.67.11.85**

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter :

Web : <https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil>

Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juillet 2023

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LA-GRANGE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail)

Absents excusés : Lakhdar TOUATI (télétravail), Maurice MOURROZ, René TOREND, Christophe MELINON, Virginie LA-GRANGE, Robert DI RIENZO.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ **MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS**

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission des Compétitions.

➡ **ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS**

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

➡ **PRESERVATION DE TERRAIN**

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

➡ **ENTENTES**

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District. Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District.

Les ententes de la saison 2022/2023 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Club support : 552780 - SC BIGARREAUX

Clubs constituant l'entente : 524120 - F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU

Equipe et catégorie : U15 (- 15 ans) / Libre - Sc Bigarreux 1 ET 2

Nom de l'équipe : BIGARREAUX LA GIE 1 ET 2

Club support : 580927- USEL FOOT

Clubs constituant l'entente : 581433 – Football club côtière Luenaz et 504303 - US Meyzieu

Equipe et catégorie : U11 Fem, U13 Fem, U15 Fem à 11 en championnat du DLR

Nom de l'équipe : Côtière Est Lyonnais

Club support : 548245- O.S. BEAUJOLAIS

Clubs constituant l'entente : 504648 - FOY.S. DE TERNAND

Equipe et catégorie : Senior / Libre - O.S. BEAUJOLAIS 2

Nom de l'équipe : ENT.OSB FST2

Club support : 582775 - FCRV

Clubs constituant l'entente : 560187 - FOOTBALL CLUB DENICE ARNAS

Equipe et catégorie : U15 (- 15 ans) / Libre - Fcrv 1 - U15 D2

Nom de l'équipe : ENT. FCRV - FCDA

➡ MONTEES / DESCENTES 2022-2023

MODIFICATIONS :

Féminines U18 D1 à 11 poule A : FC Vénissieux 1 est remplacé par Exempt.

➡ ENGAGEMENTS

Nous vous informons que les engagements sont ouverts sur Footclubs.

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR est fixée comme suit :

Séniors D4 et Séniors Féminines D2 à 11 au **dimanche 3 septembre 2023.**

U20 D2 /U17 D3/ U15 D4 / Féminines : Séniors à 8, U18 à 8, U15 à 11 et à 8 / Vétérans) au **dimanche 10 septembre 2023.**

Comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font uniquement sur Footclubs.

Vous devrez également saisir :

Les stades (lieu des rencontres)

Les alternances et concordances

Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal).

Aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée.

Au moment des engagements, merci de vérifier sur Footclubs les coordonnées des membres du Club.

Pour rappel, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

COMMISSION FEMININE ET DE FEMINISATION

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juillet 2023

Présidente : Lydie DI RIENZO

Membre de la Commission : Sylvie Platroz, Mélanie Verguet, Patrice Montagnon, Annick Di Stéphano, Serge Gourdain

➡ QUELQUES RAPPELS

- Les championnats féminins sont désormais gérés par la commission des Compétitions
- Les demandes & correspondances doivent être effectuées par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Féminines (feminine@lyon-rhone.fff.fr).
- Votre correspondant est Patrice Montagnon pour toute demandes d'informations concernant le football féminin (04.72.76.01.10 le lundi de 17h30 à 19 h30)

➡ INFORMATIONS LIGUE LAURAFoot

(d'après publication de la Laurafoot au 23/06/2023)

Monte en Seniors R2 F : ES GENAS AZIEU 2

Repêchage en Seniors R2F : FC LYON 1

Monte en U18 R2 F : FBBP01 (2) et FC Venissieux 1

Sont relégués en équipe District de Lyon et du Rhône D1 : GOAL F CHAZAY – EVEIL DE LYON

➡ MODALITES D'ENGAGEMENTS 2023/2024

Comme les saisons précédentes, tous les engagements des compétitions se font sur FOOTCLUBS

Vous devrez saisir :

- Les stades
- Les alternances et concordances (aucune autre demande que celle saisie sur footclubs ne sera acceptée)
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal)
- Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club.
- cocher /refus /accord

Merci de vérifier le nom et coordonnées du Responsable Féminin s'il existe. -Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables. (Gestion via footclubs)

DATES LIMITES D'ENGAGEMENTS : Les dates limites d'engagement ont été fixées par la Commission Compétition, comme suit :

Senior F D2 à 11 : 03/09/2023

Senior F D1 à 8 – U18 F D1 à 8 – U15 F D1 à 11 et U15F D1 à 8 : 10/09/2023

U13F ET U11F : 10/09/2023

Les calendriers SENIORS D1 IDEAL PNEU et U18 D1 sont sortis via l'onglet EPREUVES sur site du district

➡ FOOT LOISIR FEMININ ET FUTSAL FEMININ

Le nouveau Challenge football féminin est géré par la Commission Loisir (Gérard Mei).

Le Futsal féminin est géré par la Commission Fusal (Roland Brouat).

Merci de vous adresser à ces Commissions pour toute demande de renseignement.



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

➡ INFORMATIONS IMPORTANTES

La Plénière de début de saison des féminines a été fixée le **VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023** dans les locaux du District de Lyon et du Rhône –19h00/21h00.

La présence d'un (e) représentant (e) des équipes engagées sur la nouvelle saison est impérative (maxi 2 personne par club). Les clubs non représentés seront amendés.

Ordre du jour : Bilan 2022/2023 et informations sur la saison 2023-2024

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07

futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 17 juillet 2023

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPPELLE, M.Thierry BOLZE, J. HERNANDEZ

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

➡ NOTE A TOUS LES CLUBS

Ce PV est le dernier de la saison ; prochaine permanence, le 21 Aout .

La commission vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous pour l'A.G. annuelle le samedi 02 septembre à 10h au district, présence obligatoire sous peine d'amende.

N'oubliez pas de remplir le formulaire qui vous a été envoyé avec la convocation.

Ordre du jour AG futsal le 02/09 à 10h

- 1 - accueil des participants par le Président de la commission
- 2 - le mot du Président du District
- 3 - championnat : bilan et perspectives
- 4 - championnat jeunes U15 et U18
- 5 - coupes : bilan, règlement, coupe de l'Avenir, date de la journée finale
- 6 - coupe jeune U13 : plateaux qualificatifs
- 7 - futsal féminin : bilan et perspectives, coupe le 14/01/24, challenge national (tours préliminaires organisés par LAU-RAFOOT)
- 8 - commissions : discipline, délégation, règlements, PSEM , compétitions, arbitrage
- 9 - récompenses, remise des fanions
- 10 -questions diverses
- 11 - clôture par le Président du District

➡ COMPOSITION DES POULES

| | | |
|-------------|---------------------|----------------|
| D1 : | NOUVELLE GENERATION | O.LYONNAIS 2 |
| | A.S.SAINT PRIEST 2 | CIVRIEUX 2 |
| | MONTCHAT | FUTSAL VAULX 2 |
| | GOAL FUTSAL 3 | VENISSIEUX 2 |
| | LENTILLY | A.L.F. 3 |
| | MARTEL CALUIRE 3 | VAULX UNITED |

Le Tirage au sort des poules de D2 à été tiré Par Monsieur Bernard Courier, Président délégué du DLR



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

D2 : Poule A

Côtière de L'Ain
St Genis Laval
Lyon 8
Condrieu 2
FTJ
Futsal Vaulx 3
Mornant
Mions
Sud Azergues
Civrieux 3
FCVB
Mezzieu

Poule B

Jonage
Moulin à Vent
Nouvelle Génération 2
Gerland
Givors
Chassieu/Décines
Martel Caluire 4
Croix Rousse
FC Vaulx 2
Vaugneray
Ternay
Muroise

Dates du championnat D1 et D2 : 24/09 – 01/10 – 15/10 – 22/10 – 3/11 – 12/11- 27/11- 02/12 – 10/12 – 07/01 – 21/01 – 28/01 – 11/02 – 18/02 – 10/03 – 17/03 – 24/03 – 07/04 – 21/04 – 28/04 - 05/05 – 26/05

Matches retard : 29/10 – 05/11 – 12/11 - - -

D3 : Début du championnat le 08/10

Dernier délai pour inscriptions le jour de l'A G le 02 septembre

COUPES FUTSAL

Coupe de l'Avenir : à ce jour, sont inscrits Civrieux 2 , Lyon 8 2 et Nouvelle Génération 2

Date limite et dernier délai pour inscription le jour de l'A.G., le 02 septembre

Dates des coupes :

Coupe Nationale : 17/09 – 08/10 – 29/10 – 26/11 et 17-12

Coupe DLR : 1^{er} tour : 17/12

Barrages : coupe DLR et Avenir : 14/01

1/8 èmes : 03/03

1/4 :14/04

1/2: 12/05

Journée finale : **dimanche 02/06/2024**

Les clubs de ALF et Futsal Vaulx ont l'interdiction d'engager une équipe en coupe de Lyon et du Rhône ainsi que de l'avenir, la saison prochaine.

CHAMPIONNAT FEMININ

Nouveaux clubs engagés à ce jour et autorisés par le Président du District, Arsène MEYER :

- Valence, district Drome-Ardèche

- PLCQ, (Unieux) district de la Loire

A cet effet, les rencontres à domicile de ces clubs, ainsi que ceux de Rives, district de l'Isère, devront se dérouler le samedi ou le dimanche, dans la mesure du possible, eu égard au déplacement.

Notez : AG futsal le samedi 2 septembre à 10h au district; votre présence est souhaitable; nous définirons une date pour élaborer le calendrier et noter les coordonnées des responsables.

Dans le cas très probable d'un nombre d'équipes entre 8 et 12, notre championnat devra débuter impérativement au plus tôt (mi-octobre si possible).



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Tél : 04 72 76 01 09
foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Président : Joseph INZIRILLO Tel. 06 89 02 80 71

Vice-présidente : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Membres : Sonia et Mahmoud MARZOUKI – Georges VASSIER – Chantal WEILDUP – Alain MONTEIL – Ouardia BOUDIS-SAMRAOUI - Sandrine BORNE – Salima SAKET

CD : Arsène MEYER - Dr Christian BERGER-VACHON – Roland BROUAT – LIONET TOUZET

CTD : Jérôme HERNANDEZ – ELLOH ELABO

Adresse : District du Rhône - 30 Allée Pierre de Coubertin - 69007 Lyon

Mail : foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

La saison c'est bien terminé par le mini tournoi sur le stade de Tola Vologe, il est temps de vous parler de la prochaine saison

Tout d'abord nous attendons le plus grand monde pour la plénière qui aura lieu le 21 septembre à 18 h 30 au district

Tous les clubs intéressés par le foot adapté mais surtout tous les clubs déjà en service dans ce domaine doivent être présents, nous mettrons en place un mini championnat ou plateau suivant le nombre d'équipe et suivant votre disponibilité **il est important que vous soyez présent**

Il est prévu 4 journées + 1 journée en salle sur les week end

Les IME sont invités à cette plénière pour eux nous avons arrêtés 3 dates et souhaitons parler avec eux de la mise en place de plateaux en semaine sur 3 journées avec uniquement des matchs entre centre

D'autres grandes dates à noter dans vos agendas

18/09/2023 forum organisé par la métropole seront présent : José – Chantale – Sonia - Ouardia

28 septembre grande journée festive à Feyzin

23/11/2023 En lien avec l'ADAPEI mise en place de 2 ateliers

07/03/2024 foot en salle à Brignais

3-4 mai avec la ville de Vénissieux olympiade para adapté sur ½ journée au stade de Parilly

20 juin 2024 tournoi en extérieur lieu à définir

NOUS VOUS SOUHAITONS A TOUS DE BONNES VACANCES



PV 610 DU JEUDI 20 JUILLET 2023

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 18 juillet 2023

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL — M. FOREST - O. MONTEIL – E. CHAMOT– B. CAPOGROSSI

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Te| : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Tous les membres du groupement vous souhaitez de bonnes vacances

Info : l'assemblée générale du groupement vallée du Rhône aura lieu le 08 septembre à 19 h 00 à St Bonnet de Mure
Salle de la Charpenterie - Place Ferlet route d'Azieu - 69720 St Bonnet de Mure

Nos permanences se sont arrêtées le 20 juin 2023, nous restons disponibles sur le mail du groupement. Nous reprendrons le 04 sept. Pensez à faire vos inscriptions pour que nous puissions vous présenter les poules U13 lors de l'assemblée générale

Un encart sur le site du district dans **pratique – foot animation** vous permet de vous informer sur le mode d'inscription

Les inscriptions en coupe à 11 sont obligatoires pour participer ainsi que pour la coupe U13 du groupement pensez à le faire en même temps que la coupe du Rhône ou votre championnat

Pour la coupe U13 festival toutes les équipes 1 sont automatiquement inscrites, si vous ne souhaitez pas participer merci de nous le faire savoir

Courrier-messagerie : *Sud Lyonnais* : Bien noté

Corbas : journée accueil des U6/U7 nous retenons votre candidature

Le groupement félicite les clubs de :

- **SNI senior** gagnant de la coupe de Lyon et du Rhône

- **Sud Lyonnais** gagnante de la coupe Vial en féminine et Colombier finaliste

Très belle journée avec un public super pour ces 2 finales, je remercie ces 3 clubs pour avoir bien représentés le groupement

- **ASSP** pour sont parcours en coupe Gambardella et leur qualification pour la montée en U17

COMMISSION COUPE U13/U15/U17/SENIORS

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

La commission vous souhaite de bonnes vacances, pensez à vos inscriptions sur Footclubs

COMMISSION CHAMPIONNAT U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44 - Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Jean Jacques Etcheverry ne sera plus le responsable de la catégorie après de nombreuses années au groupement vallée du Rhône, il aspire à prendre sa retraite. Nous le remercions pour tous les services rendus, et attendons sa visite amicale quand il le souhaite



COMMISSION U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

JOURNEE D'ACCUEIL :

La journée se déroulera le samedi 23 septembre 2023.

C'est le club du F.C. CORBAS qui recevra la manifestation.

Elle se déroulera comme l'année dernière avec un système de roulement par vague avec une partie le matin et une autre partie l'après-midi.